

Des tuiles en bois sur les toits de la commune



Les ouvriers de l'entreprise Piacentini et fils ont travaillé à la réfection d'une toiture en tuile de bois sur la commune de Ville di Pietrabugno, sur les hauteurs de Bastia.

(Photos Gérard Baldocchi)

Des tuiles en bois sur les toits. Ce n'est pas un type de couverture qui est très courant dans le paysage insulaire. Depuis quelques semaines les riverains de la résidence Les jardins en ville ont pu voir plusieurs camions estampillés au logo de la SARL Piacentini et fils chargés d'une cargaison particulière : des tuiles en bois.

Des matériaux qui ne sont pas très courants dans notre région mais qui dans d'autres endroits sont utilisés depuis plusieurs centaines d'années. L'entreprise qui a été choisie pour la réfection de ces toitures, de 250 mètres carrés, chacune a dû faire suivre un stage de formation à ses ouvriers

afin qu'ils soient performants. « Un spécialiste est venu spécialement du continent. Il y a des techniques que nous ne maîtrisons pour ce type de matériau. Nous n'avons pas l'habitude en Corse de travailler sur des tuiles en bois. Cela se fait davantage dans les Alpes et en Savoie » a expliqué Antoine Piacentini, directeur de l'entreprise éponyme.

70 % d'économie d'énergie

C'est d'ailleurs du continent et de cette région que la SARL Piacentini a fait venir les tuiles qui ornent désormais les toits de ces résidences de Ville-di-

Pietrabugno. Les avantages de ce type de couverture sont multiples. « C'est d'abord très écologique. La tuile en bois contribue à plus de 70 % d'économie d'énergie. Elle permet de lutter contre les gaz à effets de serre en piégeant le CO2. Elle favorise une gestion durable des forêts et est parfaitement recyclable. À cela s'ajoute son pouvoir isolant naturel thermique et phonique. Sa légèreté mais aussi ses quatre points d'ancrage par tuile, lui permettent de résister à des vents très forts. Les tuiles en bois sont aussi 30 % moins chères que les lauzes traditionnelles. »

Et il n'est pas utile d'avoir une charpente en bois pour pouvoir bénéficier de ce type de

couverture. « Même sur une dalle en béton, il est possible d'adapter des tuiles en bois. De l'air doit passer sous les tuiles dont, il faut au préalable fixé des lambourdes qu'il suffit de river sur la surface en béton. » Les essences choisies pour la confection de ces tuiles sont issues de Mélèze, de chêne, de châtaignier ou encore d'acacia. Des arbres qui existent en Corse et qui pourraient éventuellement permettre la création d'une entreprise de confection de tuiles sur l'île. « Mais pour cela, il faudrait un marché conséquent ». Ce qui n'est pas encore le cas malheureusement sur l'île.

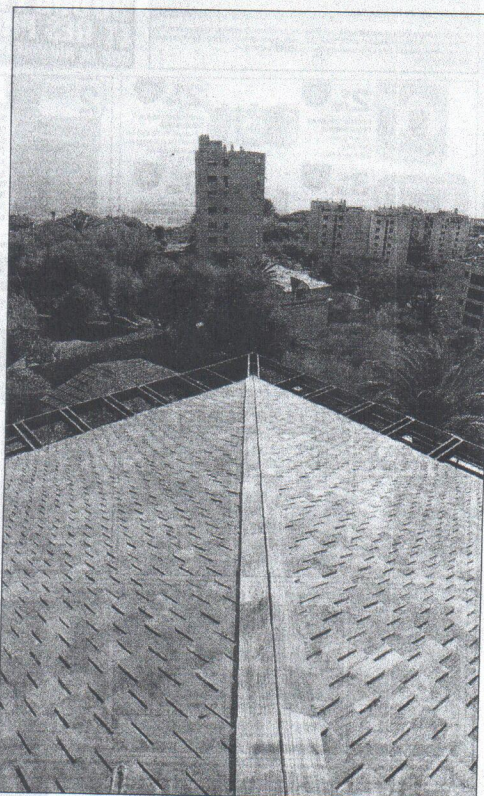
YANN MONTI
ymonti@corsematin.com



Il faut beaucoup d'agilité pour effectuer cette tâche.



Bonne humeur et savoir-faire pour cet artisan.



Un travail d'orfèvre, tout le monde en conviendra.

CORSE MATIN - 18/10/2012